

ÉTUDE INDÉPENDANTE PAR LE CENIT, COMMANDÉE PAR L'IDC ET L'ITF, ALERTE SUR LES PROBLÈMES D'AUTOMATISATION

IDC/ITF. Février 2023. L'automatisation complète des terminaux portuaires n'apporte d'améliorations ni à la productivité des entreprises concessionnaires ni aux ports qui les accueillent. Telle est la principale conclusion tirée d'un rapport indépendant exhaustif et complet réalisé par le Centre pour l'innovation dans les transports (CENIT) au nom du Conseil International des Dockers (IDC) et de la Fédération Internationale des Ouvriers du Transport (ITF).

Selon les auteurs de cette étude, les terminaux entièrement automatisés ne présentent pas de meilleurs taux de productivité que les terminaux traditionnels. En outre, les experts du CENIT soulignent la grande vulnérabilité aux cyber-attaques, une plus grande exposition aux hackers et, par conséquent, un taux d'insécurité plus élevé pour les marchandises et les ports.

Sergi Saurí, directeur du CENIT, indique que "dans le secteur portuaire, on a toujours supposé que l'automatisation complète apporterait de meilleurs taux de productivité mais, sur la base des expériences réelles actuelles, rien ne le prouve."

Le CENIT souligne également le niveau élevé des coûts d'investissement initiaux et des coûts de maintenance supplémentaires pour les terminaux automatisés. En outre, la recherche met en évidence des dangers inhérents tels que la concentration du pouvoir de la part des sociétés concessionnaires, qui implique un contrôle des prix, et par conséquent, une perte de souveraineté et de contrôle par les administrations publiques et les gouvernements nationaux.

De même, l'automatisation a un impact négatif sur la durabilité économique et fiscale, entraîne des pratiques qui affectent la libre concurrence dans la mesure où elles accordent plus de pouvoir aux compagnies maritimes, améliorent les revenus uniquement pour leurs actionnaires, et soulèvent le danger de pratiques monopolistiques. Cela entraîne également une baisse des tarifs, et donc une réduction des recettes portuaires, ce qui entraîne une perte importante de ressources.

En ce qui concerne la durabilité sociale de la main-d'œuvre, l'étude souligne les effets négatifs de l'automatisation des ports, notamment la perte de milliers d'emplois, tant pour les travailleurs des terminaux que pour les entreprises d'approvisionnement et auxiliaires,

et le manque d'adaptabilité pour répondre rapidement à des situations imprévues. Ces types de terminaux, situés dans des pays socialement plus avancés, sont coupables de dumping social et de pratiques où les tâches de maintenance à distance sont externalisées dans des pays où les libertés et les droits des travailleurs sont moindres et où les salaires sont beaucoup plus bas. En ce sens, l'automatisation a un impact direct sur les recettes fiscales de l'État, car elle entraînera une baisse du recouvrement des impôts et une hausse des coûts de la sécurité sociale en raison des pertes d'emplois, non seulement dans le port mais aussi dans la communauté environnante.

A propos des auteurs de l'étude

CENIT est une entité indépendante avec plus de deux décennies d'expérience et fait partie du Centre International de Méthodes Numériques en Ingénierie (CIMNE). Créé par le gouvernement de la Generalitat de Catalunya, à travers le département du territoire et de la durabilité, et par l'Universitat Politècnica de Catalunya-Barcelona Tech (UPC), il élabore des études et des rapports pour tout type d'entités publiques et privées, de l'Union européenne aux gouvernements, en passant par les administrations portuaires, les associations ou les entreprises dans des secteurs aussi divers que la mobilité urbaine, la logistique et le transport maritime ou la gestion des infrastructures, pour n'en citer que quelques-uns.

Pour la réalisation de ce rapport conjoint entre IDC et ITF, des analyses et des entretiens ont été menés auprès d'autorités portuaires, d'organisations internationales, d'opérateurs de terminaux, d'experts en cybersécurité, de fournisseurs de technologie 5G ou de syndicats, entre autres.

Positionnement de l'IDC et de l'ITF

L'IDC et l'ITF sont les fédérations syndicales de travailleurs portuaires les plus représentatives au niveau international et sont totalement opposées aux processus d'automatisation des terminaux portuaires. Nous continuerons à nous organiser contre ce type de processus qui attaque les droits des travailleurs et décime à la fois les emplois portuaires de qualité et les emplois dans la communauté au sens large.

L'IDC et l'ITF continueront à défendre les droits des professionnels portuaires. Nous chercherons également à sensibiliser les multinationales et les administrations impliquées dans les processus d'automatisation aux dangers et aux faiblesses. Les travailleurs ne sont pas contre les changements technologiques, mais ils n'accepteront aucun processus conduisant à des pertes d'emploi obligatoires ou à des conditions inférieures pour les travailleurs portuaires.